

Les forêts communautaires jouent souvent un rôle crucial dans la conservation de la nature à proximité des lieux où vivent les Canadiens. Situées dans l'est de l'Ontario, les forêts communautaires de Quinte sont composées de 66 propriétés couvrant plus de 10 000 hectares, notamment un éventail de milieux humides d'importance provinciale, des forêts et des zones d'intérêt naturel et scientifique importantes. Les habitats diversifiés et les écosystèmes essentiels sur ces propriétés créent un sanctuaire vital pour une multitude d'espèces et soutiennent de nombreuses espèces en péril, dont la Paruline hochequeue, la Paruline à ailes dorées, le scinque pentaligne et le bourdon à bandes jaunes.

Les terres gérées par la Quinte Conservation Authority (QCA) (office de conservation de la nature de Quinte) sont certifiées par le Forest Stewardship Council® (FSC). Cette certification est obtenue de l'organisation Forêt modèle de l'Est de l'Ontario, qui supervise un certificat FSC d'aménagement forestier de groupe pour les propriétaires de boisés privés et les forêts communautaires en Ontario.

La certification FSC des forêts communautaires de Quinte contribue à souligner l'engagement de la QCA à l'égard de pratiques de gestion respectueuses de l'environnement, socialement bénéfiques et économiquement viables. Ces pratiques comprennent le respect des principes du FSC, comme le maintien de la biodiversité, la protection des espèces menacées et le respect des droits des peuples autochtones et des collectivités locales.

De nombreuses zones des forêts communautaires de Quinte sont ouvertes au public pendant les heures du jour tout au long de l'année. Avec plus de 70 kilomètres de sentiers pédestres répartis dans tout le bassin hydrographique, la région aide à promouvoir des modes de vie sains tout en rapprochant les gens de la nature qui les entoure.

COMMENT SAVONS-NOUS QUE LES FORÊTS COMMUNAUTAIRES DE QUINTE SONT DES AIRES PROTÉGÉES?



La propriété a-t-elle un espace géographique défini?

Oui! Les limites des aires de conservation et des réserves de la QCA certifiées par le FSC sont bien définies et se trouvent sur les cartes provinciales, régionales et municipales.



Existe-t-il un moyen efficace de garantir la conservation de la biodiversité à l'avenir?

Oui! Les terres sont protégées par la Loi sur les offices de protection de la nature et son règlement d'application, selon les plans de gestion et les principes du FSC. Grâce à la propriété, à la réglementation et à des mécanismes juridiques comme les amendes ou l'application de la loi sur les intrusions, l'accès du public peut être contrôlé et les mesures de protection des biens appliquées.



Peut-on s'attendre à ce que la biodiversité du site soit conservée à long terme?

Ouil La QCA offre des programmes qui favorisent la conservation, la restauration, le développement et la gestion des ressources naturelles dans son bassin hydrographique. La certification FSC des forêts communautaires de Quinte assurera également la protection à long terme de la forêt.



La conservation de la biodiversité est-elle l'objectif principal de la zone?

Oui! L'objectif principal des forêts communautaires de Quinte est de préserver et de protéger l'environnement et de renforcer les écosystèmes naturels dans l'ensemble du bassin hydrographique de Quinte. Grâce aux principes du FSC et aux objectifs de gestion de la QCA, la biodiversité et l'écologie naturelle dans ces aires protégées seront maintenues.

Petit truc :

si la réponse était « non » pour les forêts communautaires de Quinte, celui-ci serait probablement évalué comme une autre mesure de conservation efficace par zone (AMCEZ). Les deux types de zones sont importants et permettent de préserver la biodiversité.



La biodiversité du site est-elle préservée?

Oui! La certification FSC exige que la biodiversité des forêts communautaires de Quinte demeure protégée. Ainsi, la forêt peut contribuer au réseau de zones qui aident à conserver la biodiversité dans le bassin de la baie de Quinte.